

AIDES DIRECTES FISAC AUX COMMERÇANTS

COMMERÇANTS, ARTISANS ET ENTREPRISES DE SERVICE :
UN PROJET D'INVESTISSEMENT ?
LES AIDES DIRECTES FISAC PEUVENT VOUS SOUTENIR !

Les aides directes FISAC s'adressent aux professionnels installés depuis au moins 1 an sur le territoire dans un local commercial et qui souhaitent réaliser des investissements de modernisation de leur activité. Pour être éligibles, les entreprises doivent s'adresser à une clientèle locale de particuliers.

 Les professions libérales, les professions médicales ou paramédicales, les associations ou encore les activités liées au tourisme ne sont pas éligibles au dispositif.



AIDES DIRECTES FISAC

Commerçants, Artisans, Entreprises de services :
UN PROJET D'INVESTISSEMENT ?
Le FISAC vous soutient !

Aides directes de 30 à 40% du montant de vos dépenses d'investissement comprises entre 5.000€ et 30.000€ HT pour :

- Équipements professionnels liés à l'activité de l'entreprise
- Investissements innovants et numériques
- Travaux de rénovation intérieure et extérieure de l'espace de vente
- Travaux d'accessibilité, et de sécurité et véhicule de tournées de proximité

financées par l'Etat et les Communautés de commune de la Haute Somme et de Terre de Picardie

Pour vérifier si vous êtes éligibles aux aides directes à l'investissement, rendez-vous sur le site du PETR Cœur des Hauts-de-France : <https://www.coeurdeshautsdefrance.fr> Rubrique FISAC

7 rue des Châtaignes • BP 40225
80000 Picardie
Téléphone : 03 22 34 44 23

Coopérative FISAC
Hauts-de-France

TERRE DE PICARDIE
Haute Somme
PETR Cœur des Hauts-de-France

Les aides directes FISAC permettent de financer, à hauteur de 30 à 40%, les dépenses d'investissement comprises entre 5 000€ et 30 000€ HT.

Sont éligibles :

- les travaux de rénovation intérieure ou extérieure du commerce
- l'achat d'équipements professionnels directement liés à l'activité de l'entreprise
- les travaux d'accessibilité ou de sécurisation ainsi que les véhicules de tournées de proximité
- les investissements numériques et innovants

Les aides directes FISAC sont un dispositif public financé à part égale par l'Etat et par les Communautés de Communes Terre de Picardie et de la Haute Somme.

Pour plus d'informations sur l'éligibilité ou les possibilités d'intervention, rendez-vous sur le site du PETR Cœur des Hauts de France, rubrique FISAC, ou auprès du chargé de mission du PETR à l'adresse mail suivante : m.bonifacio@coeurdeshautsdefrance.fr

UN CONCILIEUR DE JUSTICE À CHAULNES



Alain SÉGOUFFIN, conciliateur de Justice de la Cour d'appel d'Amiens, Tribunal d'instance d'Amiens, assure maintenant une permanence en mairie de Chaulnes, le premier lundi de chaque mois, sur rendez-vous. Pour le rencontrer, il vous suffit de prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie. Vous pouvez également joindre Monsieur SÉGOUFFIN, au 06.12.47.97.69.

MARCHÉ DE CHAULNES

Le 2^{ème} dimanche de chaque mois, de 8h30 à 12h, place de la mairie. Plus  d'informations sur : www.marchedechaulnes.com



Les Trésors du Santerre
le marché campagnard de Chaulnes (80)

PLACE DE LA MAIRIE DE 8H45 À 12H30

DIMANCHE
08 AOÛT 2021

Le Miel
M. GERARD LEGUILLIER
Le Berger des Abeilles

DIMANCHE
12 SEPTEMBRE 2021

L'andouille
M. VAN-COPPENOLLE
Boucher-Charcutier-Traiteur de Roisel

DIMANCHE
10 OCTOBRE 2021

Les Vendanges
M. POUPARD
Vins de Pays de la Loire
Marché aux plantes



IL Y A HUIT DIFFÉRENCES ENTRE CES DEUX DESSINS.

Peux-tu les trouver?

DEVINETTE

Qu'est ce qui peut être dans la mer et dans le ciel ?

Réponse : une étoile !!



LA COMMISSION ENVIRONNEMENT ET COMMUNICATION VOUS PROPOSE UN JEU CONOURS.

DES VÉLOS SE SONT ÉCHAPPÉS DU TOUR DE FRANCE !!!!

Retrouvez-les en parcourant ce bulletin...

Pour participer, il suffit de nous retourner le nombre de vélos  dissimulés dans ce bulletin, soit par mail à l'adresse suivante : mairie.chaulnes@wanadoo.fr, soit en le déposant, sur papier libre, dans la boîte mise à cet effet à l'accueil de la mairie, en précisant votre nom, prénom, adresse postale et numéro de téléphone.

Attention le vélo inséré dans cet article n'est pas à comptabiliser !

Une seule participation par foyer est possible, le jeu est ouvert dès la réception du bulletin municipal N°87 jusqu'au 30 Septembre 2021.

Trois gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses par les membres de la commission environnement et communication et les noms seront dévoilés dans le prochain numéro du bulletin municipal.

Une petite surprise à la clé..... A vous de jouer.....

BONNE LECTURE !!

BOÎTE À IDÉES...



Aidez-nous à améliorer le Bulletin Municipal. Si vous avez une idée, une demande, une suggestion...Merci de retourner ce coupon à la mairie. Votre avis nous intéresse !

.....
.....
.....
.....

Facultatif :

Madame ou Monsieur :.....

Adresse :.....

Nous tiendrons compte dans la mesure du possible de vos remarques.

L'ABBE LHOMOND

Dans le précédent numéro du bulletin municipal, en évoquant la vie de Michel-Ferdinand, 6ème duc de Chaulnes, nous avons rappelé que celui-ci avait fait construire l'édifice appelé « la Garde d'Honneur » pour y loger ses officiers. L'un de ces officiers, Louis Lhomond, procureur fiscal, était le père de Charles François Lhomond dont la statue se dresse devant la mairie.

Charles François naquit à Chaulnes en 1727. Son oncle, Charles Lhomond, curé de Misery de 1722 à 1765, prit en charge son instruction et l'orienta vers le séminaire. Ayant reçu une bourse au collège d'Inville, à Paris, le jeune homme y poursuivit brillamment ses études qu'il termina à la Sorbonne. Ordonné prêtre, il fut nommé principal du collège d'Inville à Paris puis régent des classes de sixième au collège du Cardinal Lemoine, dans le Quartier Latin. Dépendant de l'Université de Paris, cet établissement avait été créé par le cardinal Lemoine (1250-1313), légat du pape, pour accueillir les étudiants boursiers préparant l'entrée à la Faculté des Arts. D'abord appelé « Maison du Cardinal », il devint après sa mort, « le collège du Cardinal Lemoine* ». Pendant vingt ans, l'abbé Lhomond se consacra aux classes de sixième, refusant toute promotion. Excellent pédagogue, il savait aplanir les premières difficultés de l'apprentissage, faisait aimer l'étude et obtenait des progrès rapides. Simple dans ses manières, modeste, d'un abord froid tempéré par sa courtoisie, il estimait qu'un prêtre ne devait pas être « riche » ce qui l'amena à refuser de percevoir sa pension d'ex- principal, ainsi qu'il en fit part à son collègue et ami, l'abbé René Just Haüy. Son dévouement fut néanmoins récompensé par l'Assemblée du clergé de France qui lui attribua une somme lui permettant de financer la première édition de sa « Grammaire latine ».

Retraité, il fit en effet profiter des générations d'écoliers de son expérience d'enseignant en rédigeant plusieurs ouvrages, notamment « De viris illustribus urbis Romae a Romulo ad Augustum » (« Les grands hommes de Rome de Romulus à Auguste »). Vers 1775) et les « Eléments de la grammaire latine » (1779).

En raison de sa clarté, la grammaire latine fut éditée et abondamment rééditée dans les pays de langue française.

En France, le « De viris illustribus » fut étudié dans tous les collèges jusque dans les années 1950. Dans sa préface, Charles François Lhomond explique qu'en rédigeant cet ouvrage, il avait voulu que les auteurs latins soient étudiés dès la classe de sixième. En effet, jusque-là, les élèves de ces classes n'étudiaient que la grammaire latine et non les auteurs. Il s'agissait en outre de donner aux enfants une éducation morale : « Il faut aux enfants des faits, et des faits qui les intéressent : l'histoire romaine est une source riche et féconde où l'on peut puiser à discrétion... écrit l'abbé dans sa préface. Des traits de valeur, de clémence, de désintéressement, de grandeur d'âme, de bienveillance, sont plus propres



à piquer la curiosité des enfants et à former leurs mœurs. »

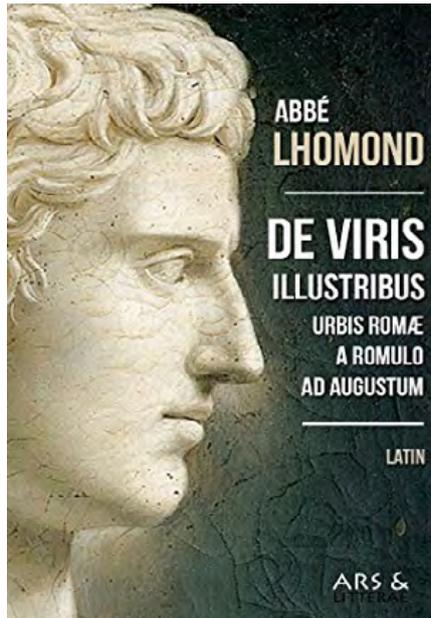
Pour rédiger cet ouvrage, il semble s'être inspiré de Cornelius Nepos, un écrivain latin né vers 100 avant J.-C. et mort vers 25 avant J.-C. qui avait écrit un « De viris illustribus » dont il nous est parvenu quelques pages.

Bien que n'exerçant plus aucune responsabilité, il fut arrêté en 1792** et incarcéré au séminaire Saint-Firmin (transformé en prison)** pour avoir refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé. Cette « constitution », résultant d'un décret du 12 juillet 1790, déclarait le clergé français indépendant du pape, faisait des propriétés religieuses des biens nationaux, soumettait les curés et les évêques à l'élection populaire, modifiait les circonscriptions ecclésiastiques... De ce fait, les curés et vicaires, d'abord favorables dans leur ensemble à la Révolution, en devinrent de farouches opposants. La plupart refusèrent de prêter serment à ce décret et furent pourchassés comme « réfractaires ».

En prison, Charles François retrouva son ami René Just Haüy (prononcer A-U-I), un savant déjà très connu pour ses découvertes sur les minéraux. C'est grâce à sa réputation que l'Académie des Sciences, motivée par Geoffroy-Saint-Hilaire, obtint la libération de l'abbé Haüy. Celui-ci n'oublia pas son ami Lhomond. Il le fit sortir de prison grâce à l'intervention du journaliste révolutionnaire Jean Lambert Tallien ancien élève de Charles François au collège du Cardinal Lemoine. Quelques jours après leur libération, du 3 au 6 septembre 1792, plus de 1 600 détenus furent massacrés dans les prisons et leurs corps profanés, certains dépecés. Débordés, les gouvernants laissèrent faire de peur d'être accusés de sympathie pour l'Ancien Régime. La plupart, même Tallien, firent de la surenchère pour justifier ces exécutions.

L'abbé Lhomond ne profita pas longtemps de sa liberté retrouvée et mourut à Paris d'une « maladie longue et pénible » le 31 décembre 1794.

Une statue de Charles-François



Lhomond réalisée par Eugène-Louis Lequesne, fut érigée en 1860 sur la Grand-Place de Chaulnes. Détruite pendant la Grande Guerre, elle fut remplacée en 1930 par une réplique due au sculpteur Albert Roze.

Une autre statue de l'abbé Lhomond, inaugurée également en 1860, trois jours avant celle de Chaulnes, se trouve à Amiens, dans ce qui était la cour d'honneur de l'abbaye Saint-Jean des Prémontrés (actuel Cloître Dewailly). Une rue de la capitale picarde porte son nom.

A Paris, dans le V^{ème} arrondissement, une rue Lhomond descend de la rue d'Ulm jusqu'à la rue de l'Arbalète, c'est-à-dire de l'École Normale Supérieure jusqu'aux Gobelins.

Marcel Queyrat, Président cantonal du Souvenir Français.

* Une ordonnance royale du 7 juillet 1824 prescrivit le percement de trois rues sur l'emplacement du collège. La rue du Cardinal Lemoine fut ouverte en 1825.

** Plusieurs notices biographiques situent l'arrestation de l'abbé Lhomond en 1793. Mais l'abbé Paul Decagny, dans son ouvrage de 1844 sur Chaulnes et les communes environnantes, réédité en 1988 par Res Universalis, précise que celui-ci fut incarcéré en même temps que son ami Haüy et que tous deux furent libérés in extremis quelques jours avant les « massacres de septembre ». J'ai donc retenu la date de 1792.

*** Le séminaire Saint-Firmin se trouvait rue des Ecoles, toujours dans le Quartier Latin (5^{ème} arrondissement).

Bibliographie : « Paris » de Jean Favier. Fayard. 1997.
« Chaulnes et ses environs » de l'abbé Paul Decagny. Res Universalis. 1988.
« Connaissance du Vieux Paris » de Jacques Hillairet. Editions Princesse. 1954.
« De Viris Illustribus... » de Ch.-F. Lhomond. Acte Sud. 2017.



Entretien automobile
Pneumatique auto/moto
 (pose de vos pneus achetés sur internet)

Climatisation
Diagnostic
 MULTIMARQUES

49 Rue Odon Dumont 80320 CHAULNES
06 99 16 97 38

0612736810



La Fine Bouche

Cuisine Traditionnelle

13 rue de Lihons | 80320 Chaulnes



L'immobilière
 de Haute Picardie

Siège social
 15, avenue Aristide Briand
 80320 Chaulnes
 03.22.84.14.19

Bureau annexe
 8, rue du Niger
 80170 Rosières en Santerre
 03.22.87.61.87

www.immobiliere-de-haute-picardie.com 



PHARMACIE SAVARY DEBLOCK
23 Rue Odon Dumont 80320 CHAULNES
 Matériel Médical - Livraison à domicile
 Services - Ecoute - Conseils



21 route d'Hallu
80320 CHAULNES
 Téléphone : 03 22 85 55 37
 Mail: wk-info@sfr.fr
 www.wk-informatique.fr

Auto-entreprise depuis 2009

- Réparation d'ordinateurs hors garantie
- Réinstallation du système d'exploitation
- Réglages de programmes et/ou de périphériques
- Assemblage d'équipement sur mesure
- Assistance / autres demandes



Hélène HEURTEAUX **06.29.12.03.67**



Naturellement Belle
 24 bis rue Odon Dumont
 80320 CHAULNES
 www.clicrdv.com/Naturellement-Belle

Coiffure Mixte, Esthétique, Solarium

Jean-marc Coiffure



Masculin - junior

18 Avenue Arisitde Briand - 80320 CHAULNES
Tél. 03 22 83 97 17

Siret: 341 478 931

L'INSTITUTION



RESTAURANT DE CUISINE TRADITIONNELLE

Emmanuelle & Stéphane

78 Avenue Aristide Briand - 80320 Chaulnes
Port. : 06 10 73 87 03 - Tél. : 03 22 84 94 47
 Mail : l'institution@orange.fr



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES